

**CANDIDATURE AUX CONCOURS DE RECRUTEMENTS DE
PROFESSEUR DES UNIVERSITE – PRATICIEN HOSPITALIER (PU-PH)**

A – CRITERES

- Etre titulaire d'une HDR
- Avoir réalisé une mobilité d'un an: *cette mobilité ne devra pas être réalisée dans plus de 2 sites différents, avec pour chaque site un minimum de trois mois. Elle est validée par le président de la sous-section de dermatologie (50-03).*
- Avoir publié au moins six articles originaux en 1^{er} ou dernier auteur dans des revues d'Impact Factor (IF) égal ou supérieur à 3,5 dont au moins une dans une revue d'IF supérieure à >4
- Avoir un score SIGAPS minimum de 400

B – RECOMMANDATIONS

Le CNU doit évaluer les qualités d'un candidat à un poste de PU-PH en dermatologie dans les quatre domaines que sont la recherche, l'enseignement, les soins, les activités d'intérêt général.

Une pré audition du candidat par la sous-section du CNU 50-03 de dermatologie est fortement recommandée au moins deux ans avant l'audition officielle devant le CNU.

Le candidat devra présenter un projet créatif montrant qu'il est capable d'animer une équipe hospitalo-universitaire notamment dans sa dimension recherche.

C – LE DOSSIER DU CANDIDAT A SOUMETTRE AU CNU COMPREND QUATRE PARTIES:

1 - Activité de recherche

Le candidat rédigera un rapport sur son activité de recherche en détaillant les principales étapes et leur cohérence avec son environnement universitaire. Le projet de recherche futur devra faire partie intégrante de ce rapport, le CNU y attachera une attention particulière.

L'appartenance à une unité de recherche labellisée qui doit être unique, est obligatoire et devra être clairement indiquée.

De plus, pour illustrer son rapport de recherche, il choisira **six publications** les plus représentatives de son parcours dont il devra justifier le choix dans son document écrit et lors de sa présentation orale. Les membres du CNU s'attendent à ce que ces six publications, soient choisies **dans les meilleures revues, de sa spécialité**. Le rang de signature devra être premier ou dernier auteur (co-premier ou dernier est accepté s'il est mentionné dans l'article publié).

Recommandations pour les articles:

- *Le rang de signature dans la publication et son Impact Factor (IF) seront analysés, en prenant en compte les variations de l'IF. L'IF doit être mentionné à la fin de chaque référence d'articles et doit être celui de l'année de publication de l'article.*
- *Une Research Letter dont l'IF est >4 et fait référence à un vrai travail de recherche pourra être prise en compte par le CNU.*
- *Une réponse à l'éditeur ou un cas clinique isolé n'est pas pris en compte. Cependant un cas clinique dans une revue d'IF >10 ou basé sur une série d'observations informatives, avec une démarche originale pourra être prise en compte par le CNU.*

Un autre élément important pour l'évaluation des qualités de chercheur du candidat est l'analyse des contrats de recherche en tant qu'**investigateur principal ou coordinateur**. Seront

particulièrement pris en compte, les PHCR, les contrats de recherche académique type ANR, ou industriel ou soutenus par une fondation (ARC, Lignes,)

•

2 – Activité pédagogique

Le candidat rédigera un rapport sur son activité d'enseignement et son projet pour les années futures. Les membres du CNU attacheront une importance particulière à:

- *L'implication du candidat dans l'enseignement au sein de sa faculté en vue de ses futures fonctions universitaires.*
- *Seront notamment évalués par le CNU, la réalisation de conférences de préparations aux ECN auprès des étudiants du 2^{ème} cycle, le score SIAPS, tout projet pédagogique original (Mooc, Vidéo, E-Learning ...) futur.*
- *La réalisation d'enseignement ost universitaire lors de congrès nationaux ou internationaux sur les cinq dernières années.*
- *Enfin, le candidat fournira la liste de ses publications didactiques en 1^{er} auteur.*

3 – Activité clinique

Le candidat fournira un rapport détaillé sur son activité hospitalière: consultations, visites en salle, activités spécialisées, autres activités de soins, réalisées pendant les cinq dernières années. Il présentera aussi ses projets futurs de développement et structuration de l'activité clinique de dermatologie au sein de son CHU.

4 – Activité d'intérêt général

Les activités d'intérêt général seront également prises en compte par les membres du CNU:

- *Au sein de l'hôpital (CME, CCM, commissions diverses)*
- *Au sein de l'UFR (conseil de gestion, commission scientifique), participation à des sociétés savantes ou à des groupes de recherche internationaux*
- *La participation active à la vie de la Société Française de Dermatologie (présentations, prise de responsabilités au sein de groupes thématiques, animation de réunions nationales ou régionales)*
- *Seront également prises en considération les enquêtes épidémiologiques et de santé publique*

Le profil du candidat sera évalué en tenant compte de l'environnement scientifique et médical dans lequel il a évolué jusqu'ici, et exercera ses fonctions hospitalo-universitaires futures.

D – PRESENTATION DU DOSSIER

1 – Un curriculum Vitae complet associé à la grille du CNU obligatoirement

2 – Un rapport d'un **maximum de quatre pages** sur l'activité de recherche du candidat incluant les six articles sélectionnés et l'activité de soins

3 – Le projet hospitalo-universitaire, présenté de manière claire et synthétique **en cinq pages maximum**

4 – Activités pédagogiques

- *Score SIAPS ou équivalent ultérieur*
- *Nombre moyen annuel d'heures de cours donnés sur les cinq dernières années aux étudiants en médecine*
- *Cours en master, DU, DIU*
- *Préparation aux ECN*

- *Toute autre activité pédagogique*

- 5 – Activité d'intérêt général

- 6 – Liste des publications suivant le schéma suivant:

- Faire un tableau de synthèse comprenant quatre colonnes:

- *Nombre d'articles originaux en 1^{er} ou dernier auteur (ou co-premier, co dernier mentionné dans l'article publié) d'IF supérieur à 3,5 acceptés*
- *Nombre d'articles originaux en 1^{er} ou dernier auteur (ou co-premier, co dernier mentionné dans l'article publié) d'IF supérieur à 4 acceptés*
- *Nombre de Research Letters en 1^{er} ou dernier auteur (ou co-premier, co dernier mentionné dans l'article publié) d'IF supérieur à 10 acceptés*
- *Nombre de cas cliniques en 1^{er} ou dernier auteur (ou co-premier, co dernier mentionné dans l'article publié) d'IF supérieur à 10 acceptés*

Puis:

- Score SIGAPS et index H
- Liste complète des articles
- *Ils doivent être présentés avec le style Vancouver, le nom du candidat en gras avec l'IF de la revue au moment de la publication de l'article en fin de référence.*
- *Les articles doivent être classés du plus ancien, au plus récent en quatre catégories: article original, Research Letters, cas cliniques, articles didactiques*
- *Les articles «in press» sont acceptés mais la mention «in press» doit être indiquée avec la référence de l'article*
- *Les abstracts publiés après des communications réalisées lors de congrès ne doivent pas être mis*
- *Le rang de classement SIGAPS des articles ne doit pas être utilisé*

7 – La liste des communications

- Mettre uniquement les communications en 1^{er} et dernier auteur et avec comité de sélection
- Si la communication a donné lieu à un abstract publié dans une revue, noter la référence

E – CONCOURS

Le dossier du candidat doit être reçu par les membres du CNU au moins quatre semaines avant la date de l'audition.

Les épreuves du concours comportent deux exposés:

- *un exposé didactique d'une durée de 15 minutes, suivi d'une discussion. Le niveau de cet exposé est pour un étudiant en médecine de 3^{ème} cycle et portera sur un des sujets traités par le candidat dans son dossier.*
- *Exposé des titres et travaux et du projet hospitalo-universitaire du candidat pour une durée de 15 minutes, suivi d'une discussion*
- *A la fin de la discussion le CNU délibère*

Les candidats devront être présent 2h avant l'horaire de leur audition afin de prendre connaissance du sujet de leur épreuve pédagogique orale (temps de préparation: 1h30). Sur un plan pratique, les candidats disposent d'un local isolé avec une connexion internet (wifi) et sont libres d'apporter tous les documents qu'ils désirent. Les présentations orales (exposé pédagogique, titre et travaux, projet hospitalo-universitaire) se font sur un vidéoprojecteur.